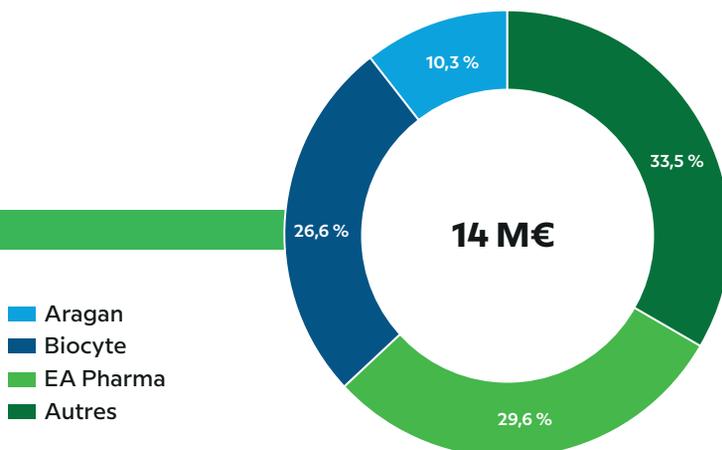


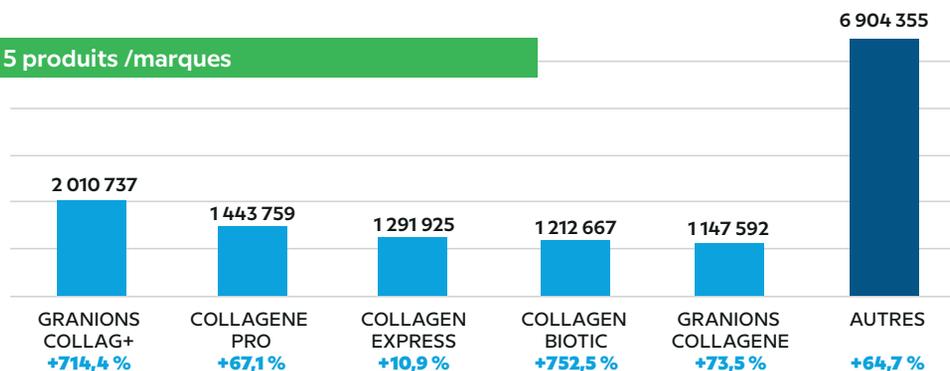
COLLAGÈNE UN MARCHÉ FRANÇAIS EN PLEINE EXPANSION !

Par Valérie Caron, strategic supplier service chez IQVIA

Marché du collagène



Top 5 produits /marques



Chiffres clés

Chiffre d'affaires

14 M€
+92,7 %

Ventes en volume

0,5 M
+92,7 %

Prix moyen

27,50 €
+271 %

Les produits à base de collagène connaissent une forte demande en France, avec des ventes en constante augmentation, de plus de 92 % en cumul mobile à octobre 2023.

Spécialisés en compléments alimentaires, produits de beauté, santé, les laboratoires EA Pharma, Biocyte et Aragan sont les leaders du marché. Au cours de ces deux dernières années, EA Pharma a lancé des nouveaux produits, comme le leader du marché, Granions Collagène+ Beauté, qui représente à ce jour les trois quarts de son chiffre d'affaires.

Cette croissance du marché se reflète également dans le volume des unités vendues, qui a aussi augmenté de plus de 92 % en octobre 2023 pour atteindre 509552 unités vendues.

Ces chiffres témoignent de la popularité croissante du collagène en France, avec une grande variété de produits que l'on retrouve dans différents segments :

- les soins de la peau ;
- les compléments alimentaires ;
- ainsi que les produits pour les articulations.

Il sera très intéressant de suivre l'évolution de ce marché dans le futur, alors que les consommateurs continuent de rechercher des solutions naturelles pour améliorer leur santé et beauté.

En partenariat avec Pharmastat, panel composé de plus de 14 000 pharmacies (64 % des officines de France métropolitaine + DOM) représentatives tant en termes de chiffre d'affaires, qu'en typologie, et en couverture géographique. Pharmastat accompagne depuis plus de 20 ans les pharmaciens dans la gestion officinale mais aussi les syndicats dans la défense de la profession. Les données sont recueillies de façon anonyme dans le cadre d'un contrat et en stricte conformité avec les exigences légales relatives à la protection des données à caractère personnel (RGPD) issues du Règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016.